

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Novembre 2024

Référence
2024_48

Objet de la délibération
SDE 18 Dissimulation des réseaux électriques place du Plessis

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	9

Date de la convocation
22/11/2024

Date d'affichage
22/11/2024

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2024 et le 29 Novembre à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

**Présents** : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROU Caroline, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

**Excusé(s) séance** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. CHANDAT David à Mme VANDENBUSSCHE Julie, M. COGNOT Gérard à M. MOULINNEUF Michel

**Absent(s)** :  
Absent(s) : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial

**A été nommé(e) secrétaire** : M. MOULINNEUF Michel

**Objet de la délibération** : SDE 18 Dissimulation des réseaux électriques place du Plessis

Dans le cadre de la compétence de gestion de l'éclairage public, le Syndicat Départemental de l'Energie nous transmet un plan prévisionnel de financement pour la dissimulation des réseaux électriques place du Plessis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**Accepte** le plan de financement proposé par le SDE 18 :

- Dossier 2022-05-287 : Dissimulation des réseaux électriques Place du Plessis

Plan prévisionnel de financement : 2 339.52 € HT

Prise en charge SDE : 1 169.76 € HT

**Participation à la charge de la commune : 1 169.76 € HT**

**Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer ce plan de financement à mandater les sommes correspondantes soit au total **1 169.76 € H.T.****

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 2 Décembre 2024

La Maire

Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance

M. MOULINNEUF Michel

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 03/12/2024

Transmis au contrôle de légalité le : 03/12/2024